

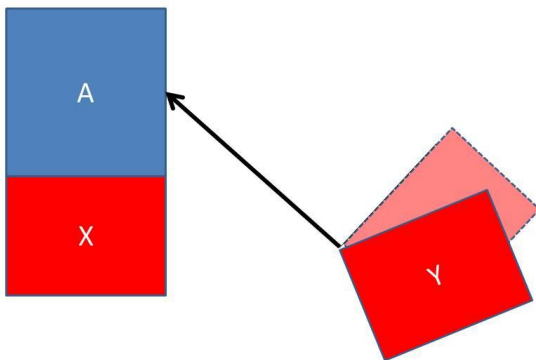
Mouvements autorisés pour venir apporter un soutien

Explications : 2.i

- *Contacts autorisés, page 36*
- *Soutien, page 50*
- *Conformation, page 42*

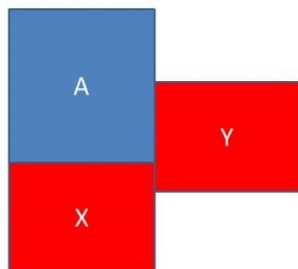
Question :

- Les unités A et X sont en mêlée, L'unité Y veut venir apporter un soutien à X contre A. Au départ Y n'a pas dépassé la ligne de front de A.
- Le mouvement de Y est-il possible (pivot puis avance tout droit pour contacter A sur son flanc) et peut-il se conformer à l'issue en position de soutien latéral contre A ?



Réponse :

- Ce mouvement est possible et à l'issue Y s'aligne pour venir en position de soutien comme ci-dessous :



Explications :

- Le contact est autorisé car Y vient contacter un ennemi déjà en mêlée pour apporter un soutien à un ami (page 36)
- Exécuter un mouvement simple pour venir au contact dans cette situation est réglementaire car « contacter un ennemi déjà en mêlée pour apporter un soutien n'est pas une charge » (page 50),
- Il ne s'agit pas d'une charge de flanc (qui ne produit pas les mêmes effets tactiques), donc l'unité Y peut exécuter ce mouvement sans être obligé d'avoir dépassé la ligne de front de A au départ du mouvement.
- La règle général de conformation décrite page 52 s'applique pour toutes les unités qui viennent en contact pour combattre, ceci inclut donc les unités qui viennent apporter un soutien .